

Anny Blondel  
Curatrice

[REDACTED]  
[REDACTED]  
[REDACTED]  
[REDACTED]

Office d'exécution des peines  
D. Filosa  
Chemin de l'Islettaz  
Venoge Parc -- Bâtiment A  
1305 Penthalaz

Lausanne le 12 mars 2022

Réf : OEP/MES/157182/df

[REDACTED], [REDACTED] -- Mesure thérapeutique institutionnelle, art. 59

---

Madame,

Je vous remercie de votre courrier du 23 février et de votre demande de préavis concernant la libération conditionnelle de [REDACTED], dont je suis la curatrice.

Monsieur [REDACTED] est stable depuis plus qu'une année et montre une bonne compliance médicamenteuse aux neuroleptiques qui lui sont administrés sous forme d'injection dépôt mensuel depuis début juin 2021. Depuis qu'il a été mis au bénéfice d'un réel traitement psychiatrique dans les Unités psychiatriques de La Croisée puis des EPO, les effets thérapeutiques se sont rapidement fait sentir et les risques de récidive et de fuite sont quasiment réduits à zéro.

Dans ces conditions, M. [REDACTED] ne présente pas plus de danger pour la société et pour lui-même que d'autres citoyens.

Maintenant, conscient de son handicap psychique, il souhaite faire ses preuves dans un foyer où il puisse bénéficier d'un encadrement psycho-social adapté à son évolution thérapeutique. Il est aussi demandeur du soutien de son réseau de base qui veillera avec lui aux symptômes liés à l'anosognosie.

Il s'agira aussi pour lui de sérieusement entamer sa formation en comptabilité. Projet qui est en discussion dans votre Office depuis presque une année et n'a toujours pas été mis en œuvre.

Pour M. [REDACTED], ses proches et moi-même, il est évident que la prison ne constitue pas un établissement adapté pour poursuivre le traitement thérapeutique, dont il a besoin, preuve en est que sa situation s'est dégradée, par le passé, à plusieurs reprises en prison.

En résumé, je préavise la libération conditionnelle de la mesure au sens de l'art. 59 avec l'obligation de poursuivre un traitement ambulatoire comme celui dont il bénéficie actuellement. Son réseau de soutien se chargera de lui trouver un foyer adéquat pour séjourner et poursuivre le traitement ambulatoire. Il serait par ailleurs souhaitable d'actualiser l'expertise afin que l'expert puisse constater les progrès effectués et se prononcer sur la solution préconisée par le réseau de soutien de M. [REDACTED]



Je sollicite que M. [REDACTED] soit mis au bénéfice de l'assistance judiciaire et que Me Gruber soit désignée à titre de défenseur d'office de M. [REDACTED] pour la procédure devant le Juge d'application des peines.

En vous remerciant sincèrement de me donner l'occasion de vous faire part de mon avis, je vous prie de croire, Madame, à l'expression de mes meilleurs sentiments.

Anny Blondel